



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

représentativité

Question écrite n° 114098

Texte de la question

M. Yvan Lachaud appelle l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur la représentativité des syndicats en France. Se pose aujourd'hui la question du choix de l'indicateur le plus pertinent de cette représentativité. Les élections prud'homales paraissent constituer un test fiable de représentativité nationale, dans la mesure où c'est la seule élection existant lors de laquelle tous les salariés peuvent voter quelle que soit la taille de leur entreprise. En outre, malgré un taux d'abstention élevé, l'élection prud'homale mobilise le plus grand nombre de salariés. Il souhaite savoir si le ministre entend assurer à notre pays une représentation juste et équitable des forces syndicales.

Données clés

Auteur : [M. Yvan Lachaud](#)

Circonscription : Gard (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 114098

Rubrique : Syndicats

Ministère interrogé : emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 2006, page 13481